

Conseil Municipal du 5 décembre 2011

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau Nivelais, Sepré, Ms Aim Gros, Lecomte, Guengard, Buon, Clément, Esnault, Ledru, Merouze

Absents excusés : Melle Evrard procuration M. Ledru, M. Faucher procuration M. Fouché

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Indemnité conseiller

Sur proposition de M. le Maire, le conseil à l'unanimité décide de reverser l'indemnité de conseiller à M. Aim, à nouveau disponible pour assurer sa fonction.

M. Aim ne participe pas au vote.

2. Comptes-rendus réunions

- Syndicat du Jalais :

Mme Drouineau et M. Buon évoquent la présentation du DOB. Le recours à un assistant à maître d'ouvrage,

Le syndicat a décidé le renouvellement des canalisations d'eau à hauteur de 4.5km par an. Notre commune est inscrite pour la 1ère tranche de travaux qui prévoit 700m de canalisation.

- Présentation du diagnostic hydratec

Celui-ci conclu a une capacité suffisante de la station pour la population actuelle ainsi qu'un premier lotissement. Ensuite la station pourra être agrandie avec un 3e bassin terminé par un serpentín qui permettra à l'effluent de s'infiltrer avant d'arriver dans le ruisseau. Des travaux sont à prévoir sur le réseau de la rue du lavoir. Pour de meilleurs résultats, il est nécessaire à l'occasion des futurs travaux d'aménagement du bourg de mettre le réseau de la Grande rue en séparatif.

La clôture de la station est prévue pour 2012. Les agents abattront les arbres de la haie. Les devis seront affinés.

A souligner une baisse sensible de la consommation en eau des habitants du bourg, d'environ 1500m³.

- Commission des travaux

Mairie : il faudra choisir le carrelage

Eglise : à revoir pour une éventuelle demande de subvention du programme leader les travaux sur les cloches, vitraux et électricité.

Le chauffage au gaz étant obsolète, la commission a décidé de le démonter et de ne pas le remplacer

La porte de la chapelle est à refaire.

- Communauté de communes :

M. Gros évoque les tarifs de la piscine, la consultation petite enfance, la gendarmerie, la redevance incitative de la REOM qui prendra effet au 1er janvier 2014.

- Aménagement du bourg

Une présentation du rapport définitif à la commission communale aural lieu le jeudi 15 décembre à 20 h 30.

Mme Drouineau présente les estimations financières des travaux et les possibles phasages de l'opération.

M. Gros fait part au conseil de ses inquiétudes sur le financement de la totalité du projet compte tenu de l'évolution limitée des dotations communales.

Le conseil prendra position lors de la prochaine séance.

- Enveloppe exceptionnelle de prêts pour les collectivités

Considérant que les taux d'intérêts proposés ne sont pas attractifs, le conseil décide de ne pas réaliser l'emprunt inscrit au budget 2011 de 63 000€.

3. Questions diverses

- M. le Maire répondra au Maire d'Ardenay qui l'interroge sur le fondement du prix de location de la salle des fêtes mis à disposition de l'ASCA d'Ardenay.
- Info : la vente de la parcelle B 1229 à M. et Melle Grillat pour 6 965€ a été réalisée
- Le conseil accepte la décision modificative n° 4 de 330€ pour le compte 165 caution d'immeuble
- Le conseil est d'accord pour mettre une annonce de location de la maison de l'école sur le site « le bon coin »
- Location de la salle des fêtes aux commerçants : la location du 3 décembre dernier est fixée à 40€ au vu des conditions particulières de mise à disposition. Les futures locations seront au prix habitant de la commune.
- Fête communale : il est envisagé une animation de D. Bardoux et d'un orchestre. A suivre

Prochain CM 13 janvier

La séance est levée à 23h.